

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 avril 2025

La vaccination contre le chikungunya élargie à l'ensemble des personnes fragiles à risque

A compter de ce 17 avril, la campagne de vaccination gratuite contre le chikungunya avec le vaccin IXCHIQ® est élargie à l'ensemble des publics cibles prioritaires, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Peuvent dorénavant se faire vacciner les personnes âgées de 18 ans et plus présentant des comorbidités et les personnes âgées de plus de 65 ans.

La campagne de vaccination à La Réunion

A La Réunion, la première phase de la campagne de vaccination a débuté le 7 avril 2025 avec le vaccin IXCHIQ® du laboratoire Valneva disponible, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, présentant des comorbidités.

Conformément aux recommandations de la HAS, les autorités sanitaires ont décidé d'élargir l'accès à la vaccination gratuite aux publics suivants **n'ayant pas contracté le chikungunya par le passé** :

- **Les personnes âgées de 18 à 64 ans présentant des comorbidités ou maladies chroniques** (hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales, hépatiques et neurovasculaires) ;
- **Les personnes âgées de 65 ans et plus, qu'elles présentent ou non des comorbidités.**

Objectif de la vaccination : protéger les personnes fragiles à risque de développer des complications sévères liées au chikungunya, en l'absence d'immunisation antérieure (c'est-à-dire les personnes n'ayant pas déjà été infectées par le chikungunya par le passé).

Modalités de vaccination

Les publics concernés peuvent se faire vacciner sur prescription médicale auprès :

- d'un médecin,
- d'un infirmier,
- ou d'un pharmacien d'officine, formé à l'administration des vaccins.

Le vaccin (une seule injection) sera délivré au patient en pharmacie de ville, sur présentation **d'une prescription médicale portant la mention « procédure ARS » et de sa carte vitale.**

La vaccination des femmes enceintes avec le vaccin IXCHIQ® n'est pas recommandée à ce stade. S'agissant d'un vaccin vivant atténué, la vaccination est contre-indiquée chez les personnes immunodéprimées.

Toutes les informations sur l'épidémie de chikungunya sont à retrouver [sur notre site internet](#)